

## MISE EN CONTEXTE

Les médias sociaux permettent aux gens de se réunir en ligne en fonction de leurs intérêts et de créer, partager ou prendre connaissance de contenus. **SPORTSQUÉBEC** considère ces médias comme un outil important favorisant l'engagement et le sentiment d'appartenance aux Jeux du Québec.

Avec la croissance rapide des différents médias sociaux et la multitude d'intervenants s'exprimant au nom des Jeux du Québec, **SPORTSQUÉBEC** reconnaît la nécessité de se doter d'un guide visant à déterminer les balises et les stratégies d'utilisation des médias sociaux.

Considérant l'importance grandissante qu'ils prendront dans le plan de communication du programme des Jeux du Québec, ces règles et procédures seront révisées régulièrement afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et adaptées.

### PERSONNES VISÉES

Les présentes règles et procédures s'adressent à tous les intervenants des Jeux du Québec qui utilisent les médias sociaux dans le cadre de leurs communications publiques. Ceux-ci sont :

- Service des communications de **SPORTSQUÉBEC**
- Service des communications des comités de candidature et des comités organisateurs des Finales des Jeux du Québec (COFJQ)
- Responsables des Jeux du Québec dans les URLS
- Fédérations sportives membres de **SPORTSQUÉBEC**.

### DÉFINITION DES MÉDIAS SOCIAUX

La liste des médias sociaux inclut, mais sans être limitative :

- Sites sociaux de réseautage : Facebook, MySpace, LinkedIn, Google +, Friendster
- Sites de partage de vidéos ou de photos : Flickr, YouTube, Vimeo
- Sites de micro-blogging : Twitter
- Les blogues personnels ou corporatifs
- Les forums de discussion
- Les encyclopédies en ligne : Wikipédia
- Tout autre site Internet qui permet à des utilisateurs ou à des compagnies d'utiliser des outils de publication en ligne

## STRATÉGIE GLOBALE

La grande valeur des médias sociaux réside dans la capacité qu'ils offrent d'interagir de manière directe et personnalisée avec la clientèle. **SPORTSQUÉBEC** adopte donc une vision décentralisée dans sa stratégie d'utilisation de ces outils de communication ; une approche qui permet d'interagir au niveau local avec chaque clientèle. Concrètement, cela signifie que nos actions sur les médias sociaux se feront sur plusieurs niveaux :

- **Niveau 1 / Niveau national**  
**SPORTSQUÉBEC** gère le message portant sur le programme des Jeux du Québec dans son ensemble (Jeux régionaux, Finales, Mes premiers Jeux, Caravane) et donne les orientations de la marque. Sur ses plateformes de médias sociaux, **SPORTSQUÉBEC** transmet des messages à portée nationale à propos des Jeux.
- **Niveau 2 / Finales des Jeux du Québec**  
Les Comités organisateurs des Finales des Jeux du Québec ont principalement le mandat de communiquer les informations spécifiques à leur événement. Sur les médias sociaux, ceux-ci transmettent les actualités et les points d'information liés à la Finale, et rassemblent en réseau les personnes attachées à l'événement.
- **Niveau 3 / Niveau régional**  
Les responsables régionaux des Jeux du Québec ont quant à eux le mandat de communiquer avec la clientèle sur leur territoire et de plus, lors de la Finale, avec les membres de leur délégation. Sur les médias sociaux, ils pourront faire connaître et encourager leurs athlètes, donner les informations nécessaires à leur participation aux Jeux, diffuser leurs résultats, etc.
- **Niveau 4 / Niveau associatif**  
Les administrateurs des fédérations sportives membres de **SPORTSQUÉBEC** peuvent à l'occasion relayer des nouvelles concernant les Jeux du Québec lorsqu'elles sont pertinentes pour leurs membres.

## CONCEPTS CLÉS

### **Le respect des règles de conduite**





Chaque intervenant s'exprimant au nom des Jeux du Québec est tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de conduite décrites dans ce document.

### **La collaboration**





La réussite de cette stratégie décentralisée repose sur la collaboration entre les intervenants. Pour maximiser la pénétration de nos messages respectifs et donner de la valeur à chacune de nos plateformes, il est souhaitable de relayer mutuellement, toujours en citant sa source, les messages que chacun croit pertinent pour sa communauté.

## DÉSIGNATION DES NOMS DE PROFIL





### Niveau national

	<a href="#">Jeux du Québec – Page officielle</a>
	<a href="http://www.twitter.com/JeuxduQuebec">www.twitter.com/JeuxduQuebec</a>
	À venir
	<a href="http://www.youtube.com/user/LesJeuxduQuebec">www.youtube.com/user/LesJeuxduQuebec</a>

### Finales des Jeux du Québec

	Nommer la page selon le modèle suivant : Numéro de la Finale, Ville, Année Exemple : <a href="#">47<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec Shawinigan 2012</a>
	Nommer le profil selon le modèle suivant : JeuxQcVilleAnnée Exemple : JeuxQcSaguenay2013
	Nommer la page selon le modèle suivant : Numéro de la Finale, Ville, Année Exemple : <a href="#">47<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec Shawinigan 2012</a>
	Nommer la chaîne selon le modèle suivant : JeuxQcVilleAnnée Exemple : JeuxQcSaguenay2013

### Niveau régional

	Utiliser l'emblème des Jeux aux couleurs de la région comme photo de profil. Nommer la page selon le modèle suivant : Jeux du Québec – Région + nom de la Région Exemple : Jeux du Québec – Région Rive-Sud
	Utiliser l'emblème des Jeux aux couleurs de la région comme photo de profil. Nommer le profil selon le modèle suivant : JeuxQcABC (en utilisant l'acronyme de la région en majuscule). Exemple : JeuxQcRIS
	Nommer la page selon le modèle suivant : Jeux du Québec – Région + nom de la Région Exemple : Jeux du Québec – Région Rive-Sud
	Utiliser l'emblème des Jeux aux couleurs de la région comme photo de profil. Nommer le profil selon le modèle suivant : JeuxQcABC (en utilisant l'acronyme de la région en majuscule) Exemple : JeuxQcRIS

Toute variation avec les modèles prescrits dans cette section devra faire l'objet de discussions et d'entente **AU PRÉALABLE**, avec **SPORTSQUÉBEC**.

## RÈGLES DE CONDUITE

### **1. N'exprimez pas d'opinion personnelle dans les publications des Jeux du Québec**

Rappelez-vous que vous représentez TOUJOURS les Jeux du Québec lorsque vous écrivez sur un profil officiel des Jeux du Québec. Si vous avez un profil personnel, indiquez clairement que les opinions exprimées n'engagent que vous. Parlez à la première personne.

### **2. Réfléchissez avant de publier... Internet n'oublie jamais**

Pensez à l'image des Jeux que vous véhiculez lorsque vous diffusez une information ou un message sur les médias sociaux. Vous êtes porte-étendard de l'organisation, utilisez votre bon jugement pour vous assurer que ce que vous publiez sert bien l'image des Jeux. Rappelez-vous que ce que vous écrirez pourra être lu et archivé de manière permanente après que vous l'aurez publié. Dans le doute, ne publiez pas.

### **3. Restez concentré sur le mandat des Jeux du Québec**

Un profil officiel des Jeux du Québec doit conserver une vocation corporative et les propos que vous y diffusez doivent être liés, de façon directe ou indirecte, aux activités et aux sujets qui se rattachent aux Jeux. Ainsi, vous pouvez faire écho à une nouvelle touchant le sport ou encore féliciter une équipe ou un athlète après un exploit. Évitez cependant de diffuser des nouvelles ou de commenter sur des sujets non reliés aux Jeux (ex. un sujet d'actualité, la promotion d'un service, l'évolution des médias sociaux, etc.)

### **4. Vérifiez l'exactitude de vos informations, soyez honnêtes**

Vous êtes responsable de la véracité des informations que vous publiez. Soyez attentif et assurez-vous que vos billets sont factuellement corrects et si possible, citez vos sources.

### **5. Créez de la valeur ajoutée**

Réfléchissez à ce que vous pouvez faire pour la communauté : quelle information cherche-t-elle, quels sont ses intérêts ? Cherchez à publier des billets et des tweets pertinents, intelligents et utiles à la communauté.

### **6. Échangez avec la communauté**

Suivez les réactions à vos publications, répondez rapidement aux questions et aux commentaires, poursuivez les discussions.

### **7. Respectez les droits d'auteur et la vie privée**

N'utilisez pas des logos, marques, musiques, images, etc. sans autorisation préalable. Si vous avez l'autorisation, faites un lien vers la source. Lorsque vous citez une autre source, faites toujours un lien vers l'auteur ou le site original. Il faut également respecter la vie privée de ses collègues ou de tout autre usager et ne pas publier de photos, de vidéos ou de conversations privées sans leur permission.

## RÈGLES DE CONDUITE (suite)

### **8. Sachez garder des secrets**

Soyez attentif à ne pas révéler des informations sensibles, internes ou financières par exemple. Ne pas non plus évoquer des informations sur des usagers particuliers, sur les collègues ou toute autre personne.

### **9. N'alimentez pas la polémique**

Si vous trouvez un commentaire négatif en ligne sur les Jeux du Québec ou sur vous-même, ne répliquez pas avec un autre commentaire négatif.

### **10. Respectez l'exclusivité de nos partenaires**

Les Jeux du Québec comptent sur le soutien de commanditaires à qui est accordée l'exclusivité dans leur secteur d'activité. Ces exclusivités sont définies dans le document *PF-20 – Politique de commandite et d'affichage* faisant partie des normes d'opération des Jeux du Québec. Il est important de respecter ces exclusivités et de ne donner aucune visibilité à des entreprises concurrentes. En cas de doute, ne publiez pas.

### **11. Acceptez votre responsabilité**

Si vous vous êtes trompé, admettez-le et présentez vos excuses le cas échéant.

### **12. Évitez tout contenu litigieux**

Aucun contenu litigieux ne sera toléré dans les différentes plateformes de médias sociaux des Jeux du Québec. Par contenu litigieux, on entend notamment :

- contenu portant atteinte aux droits fondamentaux d'autrui et notamment au droit du respect de leur vie privée et de leur réputation ;
- propos diffamatoires ou de propagande, attaque, insulte, langage menaçant ou obscène, propos homophobe, harcèlement, chantage ;
- données confidentielles ;
- tout contenu ne s'adressant pas à des mineurs, comme par exemple des propos sur le tabac et l'alcool ou du matériel pornographique ;
- commentaires non liés au contenu ou discussion en question ;
- productions commerciales ou publicitaires non-relées aux Jeux du Québec ;
- pourriels de toute nature.